



Assemblée générale annuelle
tenue au Centre Culturel Georges-D'or
3490, route de l'Aéroport, Québec
lundi le 30 août 2010 à 19h00

1. Ouverture de l'assemblée : 19h05

Mme Caroline Brassard, appuyée de M. Luc Gagné, propose l'ouverture de l'assemblée.
M. Joël Tremblay, président du conseil d'administration de l'école de musique La Symphonie, procède à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle. Il souhaite la bienvenue à tous.

2. Nomination d'un ou d'une président(e) et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Sur proposition de Mme Marie Gagné, appuyée par Mme Brigitte Ouellette,
M. Joël Tremblay présidera l'assemblée et M. Jean Lacroix agira comme secrétaire de l'assemblée.

3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

L'avis de convocation à l'assemblée général annuelle a bien été posté le 29 juillet 2010 et reçu dans les délais. L'avis de convocation indiquait l'adoption de modifications aux statuts et règlements de la corporation et les membres pouvaient consulter les amendements ou en obtenir copie dans les trente (30) jours précédents l'assemblée.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Luc Gagné, appuyé par Mme Marie Gagné, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle.

M. Joël Tremblay fait la lecture du procès-verbal.
Sur proposition de Mme Brigitte Ouellette, appuyée de M. Denis Bouchard, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale des membres tenue le 24 août 2009, tel que rédigé.

6. Bilan de l'année 2009-2010

M. Joël Tremblay, président du conseil d'administration de l'École de musique La Symphonie inc., fait la présentation du bilan de l'année 2009-2010 et des perspectives pour l'année 2010-2011. Voir l'annexe 1, ci-joint au procès-verbal.

M. Joël Tremblay adresse des remerciements à tous les participants qui ont contribué au bon déroulement de l'année 2009-2010.

7. Présentation des rapports financiers

M. Denis Bouchard, trésorier de l'École de musique la Symphonie inc., procède à la lecture des états financiers au 30 juin 2010. Il fait ensuite lecture des principaux postes du bilan et de l'état des résultats. Voir l'annexe 2, ci-joint au procès-verbal.

La firme Lemieux-Nolet, chargée de la mission d'examen, en a confirmé la conformité.

Sur proposition de M. Luc gagné et appuyé de Mme Martine Ricard, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers au 30 juin 2010.

8. Expansion des services de l'École de musique La Symphonie

Sur proposition de M. Nicolas Morissette, appuyé par Mme Caroline Brassard, il est unanimement résolu que cette assemblée entérine la lettre d'entente intervenue le 28 juillet 2010 entre l'École de musique La Symphonie inc. et le service de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles de la ville de Québec, concernant l'expansion de l'offre de services de l'École à l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

9. Amendements aux statuts et règlements de la corporation

Le document énumérant les modifications aux statuts et règlements de la corporation, reliés tant au changement d'arrondissement qu'à l'expansion des activités de l'école à l'ensemble de l'arrondissement de la Haute-St-Charles, étant accessible depuis 30 jours, les membres ont eu le temps nécessaire pour questionner les modifications proposées ou soumettre des modifications. Étant donné qu'aucune interrogation n'est soulevée par les membres de l'assemblée, M. Dave Barette, appuyé par Mme Martine Ricard, propose l'adoption des Statuts et règlements de l'École de musique La Symphonie inc, tels que modifiés.

10. Ratification des actes des administrateurs

Sur proposition de M. Dave Barette, appuyé par Mme Brigitte Ouellette, il est unanimement résolu que cette assemblée ratifie les actes posés par les administrateurs de l'École de musique La Symphonie inc. en leur qualité d'administrateurs pour l'exercice se terminant le 30 juin 2010.

11. Acceptation de la nomination des experts-comptables pour la mission d'examen se terminant le 30 juin 2011.

Sur proposition de M. Nicolas Morissette, appuyé par M. Dave Barette, il est résolu que la firme Dubé et Associés inc. soit mandatée pour effectuer la mission d'examen pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2011.

12. Nomination des officiers d'élection - présidence et secrétariat

Sur proposition de M. Nicolas Morissette, appuyé par M. Dave Barette, M. Pierre Jean préside l'élection des administrateurs et M. Jean Lacroix agit comme secrétaire.

13. Élection des administrateurs : 5 postes vacants

M. Joël Tremblay remercie les administrateurs de cette année pour leur travail soutenu et précise que son mandat, de même que celui du vice-président, M. Sylvain Nadeau, sont échus. De plus, suite à l'expansion des activités de l'école, il y a 2 nouveaux postes à combler et il y avait un poste vacant, pour un total de cinq postes à élire au sein du conseil d'administration de l'École de Musique La Symphonie inc.

M. Joël Tremblay, M. Sylvain Nadeau et M. Pascale Belhumeur sont proposés par l'assemblée. Ceux-ci ayant acceptés, sont élus d'office, car le nombre de candidats proposés est inférieur au nombre de postes disponibles. Concernant les deux autres postes à combler, M. Nicolas Morissette, secondé par Mme Marie Gagné, propose de mandater le nouveau CA afin que soient comblés les postes vacants.

14. L'École de musique La Symphonie, déjà 20 ans

M. Joël Tremblay présente à l'assemblée les nouveaux emplacements desservis par l'école à compter de la prochaine saison. Il confirme également que les nouveaux locaux seront pourvus d'équipements adéquats et que de nouveaux enseignants qualifiés seront embauchés. Voir la page Informations de notre site WEB pour les détails.

15. Période de questions - Varia :

Présentation des professeurs

Chacun des professeurs présents s'adresse à l'assemblée de façon personnelle.

Explication du processus d'inscription

M. Pierre Jean donne les consignes pour les inscriptions aux cours 2010-2011.

16. Levée de l'assemblée

Remerciement pour la participation en grand nombre.

La levée de l'assemblée est proposée par M. Nicolas Morissette, appuyé par Mme Marie Gagné à 19h40.

Compte-rendu rédigé par M. Joël Tremblay

Adopté par l'assemblée générale annuelle du 29 août 2011.

ANNEXE 1**Bilan 2009 – 2010 :**

- Suite à l'assemblée annuelle tenue le 24 août 2009, les cours ont débutés le 12 septembre 2009 avec une excellente participation étudiante, accompagnés de 12 professeurs incluant notre directeur/coordonnateur M. Pierre Jean. À noter que nous avons clôturé l'année avec un nombre record de 165 élèves, une hausse de près de 10% comparativement l'année dernière.
- Par la suite, ce sont succédés les événements suivants :
 - a. Soirée bénéfice le 7 novembre.
 - a. Concert de Noël le 13 décembre.
 - b. Collecte de la bougie du Carnaval le 16 janvier.
 - c. Concert « classique » le 8 mai.
 - d. Concert des « petits chanteurs » et du « groupe vocal pop » le 22 mai.
 - e. Concert des « bands de garage » le 22 mai.
 - f. Fin des cours le 29 mai.
 - g. Concert de fin d'année le 30 mai.
 - h. Spectacles du groupe Vocal Cadence les 11 et 12 juin.
- Le C.A. de l'école de musique La Symphonie tient à transmettre ses plus sincères félicitations aux membres de l'édition 2009 – 2010 du groupe vocale Cadence pour leurs performances exceptionnelles lors de leurs concerts de fin d'année.
- Au cours de la dernière saison, afin d'améliorer les classes d'enseignement, l'école a effectué l'achat de matériel d'enseignement et d'équipement informatique.
- Suite à l'annonce des fusions municipales, nous avons conclu une entente avec les représentants de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles, afin de dispenser des cours de musique, sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement, dès la saison 2010 - 2011. De plus amples détails seront présentés à l'item « 8 » de l'assemblée.
- Des améliorations sont apportées continuellement aux sites WEB de l'école que nous vous invitons à consulter régulièrement :

www.lasymphonie.com www.groupe-cadence.com
- Mentionnons également que nous avons renouveler notre contribution, suite aux dons recueillis au cours de nos spectacles de Noël et de fin d'année, à « la Saint-Vincent-de-Paul » et à « Opération Enfants Soleil ».
- Enfin, mentionnons que l'école a clôturé son année financière avec un léger déficit de \$2 323 dollars, incluant les activités du Groupe Vocal Cadence, ce qui porte les actifs nets à \$28 143. La principale raison expliquant ces résultats est la diminution des revenus de spectacles, tant de Cadence que de l'école de musique. Cette performance nous permet tout-de-même de limiter l'augmentation des coûts des cours pour la prochaine saison à moins de 3% et de consentir les ajustements de salaires stipulés dans les politiques de l'école.

Perspectives 2010 - 2011 :

Les ambitions de l'école de musique pour la prochaine saison sont les suivantes :

- Poursuivre la collaboration avec l'arrondissement de la Haute St-Charles afin de concrétiser nos services dans les autres secteurs de l'arrondissement.
- Poursuivre la mise en place de nouvelles activités et formules d'enseignement, telles que des séances comportant plusieurs instruments ou la dispense de cours d'été.
- Revoir le calendrier des événements pour la prochaine saison. Cela s'impose par le nombre d'élèves et l'expansion.
- Poursuivre le développement de partenariats avec d'autres organismes de loisirs.
- Faire les représentations nécessaires qui assureront des locaux adéquats.
- Mettre sur pied de nouveaux services Internet (ex : gestion des inscriptions).
- Mettre en place des mesures qui permettront d'augmenter l'accessibilité aux cours.
- Réviser certaines politiques administratives de l'école.

Nous avons également comme ambition de souligner de façon particulière le 20^{ème} anniversaire de l'école de musique La Symphonie. Nous vous invitons à prendre connaissance de nos actions via nos moyens de communication habituels et dans les journaux locaux.

Pour conclure, je tiens à féliciter tous ceux qui se sont impliqués de près ou de loin aux succès de la dernière année : M. Jean, les professeurs, les membres du C.A., les précieux amis des C.A. de la Symphonie et de Cadence, les bénévoles lors des événements, les commanditaires pour leur soutien financier et l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles, pour son soutien financier de même qu'au niveau des infrastructures et de la logistique.

ANNEXE 2**États financiers 2009 - 2010 :**

Bilan (non vérifié)

30 juin 2010, avec chiffres correspondants de 2009

	2010	2009
Actif		
Actif à court terme :		
Encaisse	28 830 \$	20 411 \$
Placement temporaire, 0,50 %	10 000	10 000
Débiteurs	385	1 616
	39 215 \$	32 027 \$
Passif et Actifs nets		
Passif à court terme :		
Créditeurs	11 072 \$	1 561 \$
Actifs nets :		
Non affectés	22 206	20 833
Affectés (note 3)	5 937	9 633
	28 143	30 466
	39 215 \$	32 027 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers non vérifiés.

État des résultats (non vérifié)

Exercice terminé le 30 juin 2010, avec chiffres correspondants de 2009

	2010	2009
Produits :		
Cours individuels	60 347 \$	51 057 \$
Cours de groupe	9 878	9 245
Spectacles	3 283	7 287
Commandites et subventions	4 300	4 680
Activités groupe vocal Cadence	31 751	40 127
Activités de financement	2 286	470
Location d'instruments de musique	327	280
	112 172	113 146
Charges d'exploitation :		
Salaires et avantages sociaux	63 306	54 650
Frais - Activités groupe vocal Cadence	35 447	38 909
Frais de spectacles	2 494	5 525
Honoraires	1 129	1 129
Assurance	33	-
Taxes et permis	-	32
Publicité et promotion	379	788
Frais - Activités de financement	1 403	187
Papeterie et fournitures de bureau	4 394	3 925
Télécommunications	755	499
Achats et entretien - Instruments de musique	2 251	1 540
Frais - Activités sociales	1 909	2 287
Intérêts et frais bancaires	995	1 139
	114 495	110 610
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 323) \$	2 536 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers non vérifiés.

État de l'évolution des actifs nets (non vérifié)

Exercice terminé le 30 juin 2010, avec chiffres correspondants de 2009

	Non affectés	Affectés	Total 2010	Total 2009
Solde au début de l'exercice	20 833 \$	9 633 \$	30 466 \$	27 930 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 323)	-	(2 323)	2 536
Affectations d'origine interne (note 3)	3 696	(3 696)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	22 206 \$	5 937 \$	28 143 \$	30 466 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers non vérifiés.

P.S. : Le document de mission d'examen, confirmant la conformité de États financiers 2009-2010 de la corporation, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, peuvent être consultés dans les locaux de l'École de musique, sur rendez-vous avec M. Pierre Jean, coordonnateur.